

République Française
Département du Gard

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU PETR GARRIGUES ET COSTIERES DE NIMES

L'an deux mille vingt et un, le huit avril à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle YANNICOPOULOS du Colisée 3 à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Rémi NICOLAS.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les délégué(e)s du PETR :

Pour la communauté d'agglomération Nîmes Métropole :

Titulaires : Madame Mary BOURGADE, Madame Aline BRUGUIERE, Monsieur Xavier DOUAIS, Monsieur Bruno FERRIER, Madame Marie-Françoise MAQUART, Monsieur Rémi NICOLAS.

Suppléante : Madame Laurence GARDET.

Pour la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence :

Titulaire : Monsieur Jean-Marie FOURNIER, Madame Myriam NESTI, Monsieur Thierry PESENTI, Madame Claudine SEGERS et Monsieur Max SOULIER.

Suppléantes : Madame Hélène DEYDIER et Madame Lucie ROUSSEL

Avaient donné pouvoir :

Monsieur Gaël DUPRET à Monsieur Rémi NICOLAS

Monsieur Gilles DUMAS à Madame Myriam NESTI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mission Tourisme du PETR définie en concertation avec les directions tourisme de Nîmes Métropole et Beaucaire Terre d'Argence et le recrutement d'un chargé de mission qualifié jusqu'au 31 décembre 2021 pour mener à bien le plan d'action ;

Considérant le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous pour la période du 1^{er} octobre 2020 au 31 décembre 2021 :

Dépenses		RESSOURCES		%
Equipement, matériel	1 086,00 €			
Etudes, Conseils, Prestations	698 01 €	LEADER	36 960,33 €	64 %
Ingénierie, frais de personnel	45 237,15 €			
Communication	3 241,28 €	Autofinancement appelant du LEADER	9 240,08 €	16 %
Frais de mission, coût indirect	7 488,07 €	Auto-financement	11 550,10 €	20 %
TOTAL	57 750,51 €	TOTAL	57 750,51 €	100%

Nombre de délégués
Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :
7 titulaires
- dont suppléés : 3
- dont représentés : 2
15 suppléants

Votants : 16

Date de la convocation

31 mars 2021

Numéro de la délibération

21-17

Objet de la Délibération

Demande de financement Mission
Tourisme 2020/2021

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

République Française

Département du Gard

Nombre de délégués

Afférents au Comité Syndical :
20 titulaires et 20 suppléants

En fonction :
18 titulaires et 18 suppléants

Présents :
11 titulaires et 3 suppléants

Excusés/absents :
7 titulaires
- dont suppléés : 3
- dont représentés : 2
15 suppléants

Votants : 16

Date de la convocation

31 mars 2021

Numéro de la délibération

21-17

Objet de la Délibération

Demande de financement Mission
Tourisme 2020/2021

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

Le

Et publication ou notification

Le

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement prévisionnel du projet Tourisme et Itinérance phase 2 ;
- D'autoriser le Président à ajuster l'autofinancement en cas de variation mineure du montant des dépenses, et/ou en l'absence de subvention d'un ou plusieurs partenaires mentionnés dans le plan de financement précité ;
- D'autoriser le Président à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés ;
- D'autoriser le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Résultat du vote : POUR : 16 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations
du PETR Garrigues et Costières de Nîmes

Le Président

Rémi NICOLAS

PRÉFECTURE DU GARD
Reçu le

22 AVR. 2021

Bureau du Courrier